

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 28 avril 2009

L'An deux mille neuf,
le 28 avril à vingt et une heures,

le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 avril 2009 s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Jean-Claude MOREL, Maire.

Etaient présents:

Jean-Claude MOREL, Roland PEPIN, Michel FOUGEROUSE, Francette PAGES, Serge COUDERT, Bernard DOMAISON, Eric FAISANDIER, Pierre-Jean MONTAVI, Christian PLANQUE, Isabelle THIOULOUSE, Bernard VEYSSEYRE

Les points suivants ont été évoqués:

Déplacement et élargissement d'un chemin à proximité du Mont: Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'élargir un chemin rural situé à proximité du Mont afin de faciliter l'accès aux parcelles desservies. Cependant, compte tenu de la topographie du terrain naturel et du tracé actuel de ce chemin il serait préférable de déplacer son emprise. Les propriétaires concernés céderaient gratuitement le terrain nécessaire à cette nouvelle emprise. En échange, ils récupéreraient l'emprise de l'ancien tracé. Avant de réaliser ces travaux, une enquête publique est nécessaire. Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer cette procédure et désigne Christian VIDAL, Maire de Venteuges, comme commissaire enquêteur.

Validation du vote des habitants de Verdun: Le 28 mars dernier, les électeurs de la section de Verdun ont exprimé leur accord au projet d'échange de parcelle entre la commune de Saint Préjet d'Allier et la section de Verdun. Le Conseil Municipal entérine le choix exprimé par les électeurs, l'échange est donc validé.

Attributions des subventions communales: Le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes: CCAS: 2500 €, commune de Saugues 550 € par enfant à l'école primaire, FNACA: 460 €, ACCA 230 €, ADMR: 230 €, Club Boules de Rives d'Ance: 230 €, Club Val d'Ance: 230 €, Les mots de l'Ance: 230 €, Centre Léon Bérard: 50 €, Croix rouge française: 50 €, Fédération des Oeuvres Laïques: 50 €, Pupilles enseignements publiques: 50 €.

Recrutement d'agents de travaux en CDD: Le Conseil Municipal décide le recrutement pour une durée de 6 mois de Gilles GIRAL pour une activité de 20 heures par semaine et de Jean-Louis GIRAL pour une activité de 35 heures par semaine dans le cadre des Contrats d'Accompagnement à l'Emploi que propose l'Etat.

Tarif de la connexion wifi sur le complexe touristique: Le Conseil Municipal décide de mettre en place un tarif de 5 € par week-end et 10 € par semaine pour l'utilisation de la connexion wifi sur le complexe touristique.

Le Maire informe ensuite que le contrat de travail à l'année, de 14 heures par semaine proposé à mademoiselle Fanny NARCE pour assurer l'accueil au complexe touristique, le ménage des chalets ainsi que le nettoyage des sanitaires du camping le dimanche n'a pas été accepté par cette dernière. Ces missions seront assurées par Mesdemoiselles Alice DOMAISON et Marine DELPIC, étudiantes de la commune.